



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Personne en charge du dossier :  
Jean-Luc Schleich  
☎ 247 - 82954

Luxembourg, le 2 novembre 2020

Réf. SCL : TP – 1688 / jls

Objet : Demande de débat de consultation relatif à l'intégration.

Monsieur le Président,

Dans son programme 2018-2023, le Gouvernement a réservé une place éminente à l'intégration en s'engageant à promouvoir, de manière active, le vivre-ensemble de tous les résidents du Grand-Duché de Luxembourg.

Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration m'a signalé que les attentes et les besoins en matière de vivre-ensemble ont évolué de sorte que la loi modifiée du 16 décembre 2008 relative à l'intégration des étrangers nécessite une réforme, afin d'adapter le cadre législatif aux défis de notre société d'aujourd'hui et de demain.

Il importe à Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration d'inclure tous les acteurs-clés dans un large processus de consultation dont l'objectif est de repenser la politique d'intégration au Luxembourg. Madame le Ministre consultera par écrit dans les meilleurs délais possibles les associations actives sur le terrain de l'intégration, les partenaires sociaux et des organismes transfrontaliers. Les résultats de cette consultation seront précisés lors de « focus groups » qui réuniront les acteurs ayant contribué. Enfin, dans le courant du printemps 2021, Madame le Ministre discutera des conclusions de la consultation avec la société civile, lors de réunions organisées régionalement.

C'est dans ce contexte, et conformément à l'article 90 du Règlement de la Chambre des Députés, que Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration aimerait soumettre à la Conférence des Présidents sa demande d'organiser un débat de consultation qui portera sur les grandes orientations d'une future politique d'intégration. En 2018, un débat de consultation, organisé à la demande de Madame le Ministre à la Chambre des Députés, avait porté sur les grandes orientations du futur plan d'action national pluriannuel d'intégration. Aujourd'hui, l'élaboration d'un nouveau projet de loi sur l'intégration est nécessaire. Le futur texte, pour lequel le soutien de la société civile est essentiel, devra aborder les questions suivantes : Qu'est-ce que l'intégration ? Quelles sont les visées d'une politique d'intégration ? Quels sont les moyens, instruments et procédures nécessaires et adaptés à mettre en œuvre pour favoriser l'intégration ? Qui est concerné par l'intégration et quels sont les besoins des personnes concernées ?



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Notre cadre législatif et nos institutions actuels permettent-ils de répondre à ces besoins ? Quels sont les rôles des différents acteurs : Gouvernement, Communes, société civile et citoyens ?

Un débat de consultation sur ces questions permettra d'apporter les éclairages nécessaires à la rédaction d'un nouveau projet de loi sur l'intégration.

Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration se tient à la disposition de la Chambre des Députés et aimerait soumettre à l'appréciation de la Conférence des Présidents d'organiser le débat de consultation relatif à l'intégration au courant du mois de février 2021, si tel pourrait convenir au calendrier de la Chambre des Députés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations  
avec le Parlement



Marc Hansen